



Brevet Professionnel RESPONSABLE DE CHANTIER DE BUCHERONNAGE MANUEL ET DEBARDAGE

BP RCBMD- Niveau 4 - RNCP 37 562 - Echéance enregistrement 01/09/2028

Diplôme du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire

AGRICULTURE
NATURE
SERVICES

Objectifs de la formation

- **OBTENIR UN DIPLOME DE NIVEAU 4.**
- Permettre l'installation à son compte (lever la présomption de salariat).
- Acquérir des compétences professionnelles et un savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.
- Elaborer un projet professionnel pendant sa formation.
- Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

Poursuite d'études

Formation de niveau 5 en apprentissage à l'UFA de Pamiers : BTS Technico Commercial Produits de la filière bois forêt
Certificat de spécialisation : CS Arboriste Elagueur

Métiers et activités visés

Ouvrier forestier, technicien forestier, exploitant forestier, responsable de chantiers forestiers

Environnement de travail : en extérieur

Conditions d'entrée

- Avoir entre 16 ans et 29 ans révolus.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité.
- Avoir obtenu un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou supérieur, ou un an d'activité dans le domaine du diplôme ou 3 ans dans un autre domaine

Accès à la formation

L'entrée en formation est possible dès la signature du contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation et après étude du dossier de candidature et entretien de positionnement.

Accès des publics en situation de handicap après positionnement. Présence du référent handicap.

Organisation de la formation

Durée de la formation : **1001h en 2 ans**

Modalités d'alternance :

2 années en alternance =

- 29 semaines au CFA
- + 55 semaines en entreprise
- + 10 semaines de congés payés

Modalités pédagogiques :

Modules théoriques, techniques et pratiques.

Se former en apprentissage

Contenu de la formation

Capacités professionnelles et générales :

- Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers.
- Assurer le pilotage d'un chantier de récolte des bois.
- Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel.
- Réaliser des travaux de débardage et de tri des bois.
- Assurer l'entretien courant et les réparations mineures des matériels forestiers.

UCARE

- Assurer le fonctionnement administratif et financier de l'entreprise de travaux forestiers

Matières Générales Appliquées - Projet
Professionnel - Organisation de chantiers
forestiers - Botanique - Pédologie - sylviculture
- Mécanique - Abattage - débardage
Sauveteur Secouriste au Travail - Permis
tronçonneuse

Pour pré-candidater
flasher le QR CODE



Tous les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
www.campus-pyrenees-comminges.fr

Les indicateurs pour l'UFA de Pamiers sont disponibles ici



Se former en apprentissage

Modalités d'évaluation

L'examen comporte 6 unités capitalisables dont 1 UCARE (écrites, orales et pratiques).

Pour obtenir le diplôme du BPRCBMD, il faut obtenir les 6 unités capitalisables.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation pris en charge par l'OPCO de branche.
Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat).

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (grille des salaires disponible sur notre site).

Référente administrative :

Angèle Paredes

☎ : 05 61 67 04 60

ufa.pamiers@educagri.fr

www.cfppaariegecomminges.fr

Référente pédagogique :

Danielle Rivière

06 70 81 51 25

Version 2026503